



Paris le 6 décembre 2019

Pour le droit à une retraite fiable, digne et solidaire, la mobilisation continue le 10 décembre 2019

Le SAF se félicite de la mobilisation historique du 5 décembre dernier contre le projet de réforme des retraites.

Les avocats n'ont pas manqué à l'appel et se sont mobilisé partout en France pour la défense du service public de la justice et le droit à une retraite digne.

À l'heure où le mouvement de grève et la mobilisation des salariés du privé, de la fonction publique et de la jeunesse se poursuit, le SAF apporte son soutien aux mouvements de grève et aux actions syndicales en cours.

La preuve est faite désormais que le projet de réforme des retraites fait l'unanimité contre lui et cristallise les oppositions de professions multiples, des salariés aux fonctionnaires en passant par les professions libérales.

Lorsque chacun constate, du conducteur de métro aux avocats, que la retraite qu'on nous promet va fracturer un peu plus les solidarités et ouvrir la voie aux retraites privées, ce n'est pas du corporatisme mais de la clairvoyance !

Ce que nous voulons tous, c'est être entendus.

Ce que nous défendons tous, c'est le droit à une retraite fiable, digne et solidaire.

C'est pourquoi nous appelons les avocats à participer aux différentes manifestations organisées par les confédérations de salariés et de fonctionnaires.

Le SAF soutient l'ensemble des manifestations et défilera le 10 décembre prochain.